



Intervention liminaire – Plénière du 16/01/19

Patrick TASSIN

*Seul le prononcé fait foi*

Cher-e-s Collègues,

Je tiens tout d'abord à adresser, à chacune et chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux en ce début d'année 2019. Je vous souhaite beaucoup d'épanouissement dans votre engagement pour cette région Grand Est, pour faire vivre les valeurs du vivre-ensemble chères à notre CESER.

J'en profite également pour remercier l'ensemble de l'équipe du CESER, étoffée depuis l'année dernière, qui s'investit à nos côtés avec professionnalisme et motivation, dans des conditions pas toujours très adéquates.

L'actualité souligne le défi qui nous est posé et le rôle que nous avons à jouer, en tant que société civile organisée, au service de notre Région. Le nécessaire renouvellement de notre démocratie, dans le cadre d'un dialogue social et territorial ambitieux et apaisé, nous incite à poursuivre notre travail en essayant d'être toujours plus innovants, originaux, proches des préoccupations de nos concitoyens, pour contribuer à éclairer l'ensemble des acteurs régionaux, en exprimant les aspirations des forces vives du Grand Est.

Je tiens aussi à saluer votre participation particulièrement active, vous-nous, les 180 membres de notre assemblée. Vous êtes bien placé-e-s pour le savoir, particulièrement dans l'exercice relatif à l'analyse du budget, les conditions dans lesquelles nous nous engageons ne sont pas toujours aisées. Les aléas institutionnels auxquels nous sommes soumis, l'intensité qu'appelle notre ambition, notre propre organisation, tout cela peut parfois nous bousculer.

Nous avons posé, depuis un an, de nouvelles fondations à ce CESER renouvelé. Je sais qu'il nous faut encore apporter davantage de fluidité dans notre fonctionnement. Les deux prochaines années doivent progressivement nous conduire à trouver de nouvelles articulations dans notre organisation, pour gagner en efficacité et en agilité.

Avant que nous commencions nos travaux de ce jour, je souhaite vous dire quelques mots sur le « grand débat » national qui s'engage cette semaine.

A la demande du gouvernement, les CESER sont censés en être partie prenante. Quoi qu'on pense de la pertinence même de ce débat, de sa capacité à faire bouger les lignes, des conditions dans lesquelles il est organisé, le CESER va donc être amené à y intervenir, puisque son rôle d'animateur du débat public régional est officiellement reconnu.

Notre assemblée a, depuis bien longtemps, lancé des alertes qui ont été peu prises en compte, notamment sur la démocratie essoufflée et l'extrême défiance qui s'est développée à l'encontre de toute la sphère publique. Nous avons produit des analyses, des réflexions, des propositions, qui peuvent contribuer à apporter des solutions constructives afin de sortir par le haut de la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Je citerai notre tentative de mettre en place un laboratoire des mutations régionales à la veille des fusions régionales, le travail que nous avons validé à l'échelle du Grand Est, en 2017, avec les Conseils de développement, sur le rôle et la place de la société civile dans la gouvernance territoriale, mais aussi le travail des CESER, au niveau national, pour développer l'évaluation des politiques publiques, qui a trouvé un écho favorable du côté de l'exécutif.

Notre bureau a décidé que, sur la base de nos productions antérieures, nos pôles vont pouvoir se pencher, dès début février, sur les questions qui nous sont posées, et pour nous aider à formuler des propositions concrètes.

Nous avons également désigné 10 membres du CESER comme référents dans chacun de nos départements, pour nous mettre à la disposition des maires ayant engagé des initiatives auprès de leurs concitoyens et pour être mieux à leur écoute.

Nous consacrerons l'essentiel de notre plénière du 20 mars prochain à ce sujet puisqu'elle interviendra à l'issue du débat national. Si nous pourrions donc nous concentrer sur le travail que nous aurons mené à ce sujet, nous pouvons d'ores et déjà convenir que notre travail à ce sujet ne peut pas se limiter à la période de 2 mois fixée par le Président de la République. Nous aurons donc l'occasion d'y revenir par la suite.

Voilà, Cher-e-s Collègues, les quelques mots que je voulais vous adresser en cette première assemblée plénière de 2019.

Nous allons maintenant examiner nos quatorze avis thématiques sur le budget prévisionnel 2019, un budget qui ouvre une nouvelle séquence dans notre histoire régionale.

Je vous remercie.

Patrick TASSIN | 16 janvier 2019